Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 3 novembre :

Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h.; 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h.; 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 19 h.
Bibliothèque catholique : 14 h. 30 à 16 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30; 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Musée : 14 h. à 17 h.
Marché au Centre : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit : M. Lévin, 53, rue de Gand.

La grande manifestation religieuse de dimanche prochain

Ainsi que le « Journal de Roubaix » l'a annoncé, dimanche prochain, à 9 h. 45, en l'église Saint-Christophe, Mgr Grégoire Bahaban, évêque d'Angora, célébrera la messe pontificale arménienne.

S. Em. le cardinal Liénart, toujours si attentif aux perspectives universelles de la Sainte Eglise, a bien voulu présider cette cérémonie, organisée par « l'Œuvre d'Orient ».

Soulignons en quelques mots la haute personnalité de S. E. Mgr. Bahaban, que Tourcoing, aura l'honneur de posséder dans ses murs, dimanche prochain :

Durant la dernière guerre, un million deux cent mille Chrétiens furent massacrés en Asie mineure. Au nombre de ces glorieux martyrs se trouvaient 300.000 catholiques, plusieurs centaines de prêtres et douze évêques, dont l'un, Mgr Sontag, archevêque d'Ispahan, était Français.

S. E. Mgr Bahaban, évêque arménien catholique d'Angora, fut arrêté le 27 août 1915, à Angora, en même temps que vingt-six prêtres et 1.500 fidèles. Jetés en prison et dépouillés arbitrairement de leurs biens, ils furent attachés quatre par quatre et mis en route vers une destination inconnue. Mgr Bahaban avait le bras droit lié au bras gauche de son secrétaire, et la main gauche, à la droite de ce dernier, derrière le dos.

Durant trente-trois jours, ils marchèrent au milieu de terribles souffrances et dans l'angoisse d'une mort imminente.

Quelques instants avant l'heure fixée pour leur exécution, l'évêque et son secrétaire, devaient avoir la vie sauve, grâce à un concours de circonstances providentiel. Leurs compagnons d'infortune, furent traînés jusqu'à Deir-el-Zor, au bord de l'Euphrate, et impitoyablement massacrés. Après 20 ans, les ossements de plus de 200.000 martyrs jonchent encore les sables du désert.

Exilé à perpétuité, S. E. Mgr Bahaban, s'est réfugié en France. Dimanche, il sera accueilli par la population catholique tourquennoise.

Fque BONNETERIE CASTELAIN, 150, rue Nationale, Tg. - Le plus grand choix. 722

Au Comité extra-parlementaire de défense du commerce de détail

M. Léon Marescaux, député du Nord, a fait connaître récemment le point de vue qu'il a défendu au sein du Comité extra-parlementaire de défense du commerce de détail, dont il est vice-président, en ce qui concerne le rétablissement éventuel de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Ce Comité a rendu visite au garde des Sceaux pour attirer son attention sur cette question.

Ajoutons aux précisions récemment données, que le ministre du Commerce est formellement opposé, en ce qui le concerne, au retour de ce mode ancien de fiscalité. Reste à connaître l'opinion du ministre des Finances, dont l'avis est prépondérant.

D'autres questions importantes ont aussi été abordées, dont M. Léon Marescaux nous communique l'essentiel :

1° La vente à la « sauvette ». — On sait que par vente à la « sauvette » on entend les ventes faites par des camelots, en marge du commerce régulier.

Ces ventes sont actuellement contrôlées par les gardiens de la paix à Paris, et par les agents dans les autres grandes villes, mais ceux-ci ne peuvent que faire circuler les vendeurs qui vont se réinstaller ailleurs.

Pour que le contrôle soit efficace, il faudrait que l'agent de l'autorité ait le droit de saisir les marchandises mises en vente au mépris des règlements.

Ce droit de saisie a été envisagé, et il ferait prochainement l'objet d'un décret-loi.

2° Le contrôle de l'établissement en France des commerçants étrangers. — Le contrôle de l'établissement en France des commerçants étrangers, a fait l'objet d'un décret du 17 juin 1938. Mais ce décret est à peine paru, que déjà, les mesures qu'il édicte apparaissent comme insuffisantes.

Nombre d'étrangers tournent la loi et en évitent facilement la rigueur. Ils exploitent, avec leurs propres capitaux, un fonds de commerce sous le nom d'un citoyen français, qui s'inscrit régulièrement au registre du commerce et agit comme personne interposée.

Aussi, envisage-t-on, en haut lieu, la possibilité d'instituer le contrôle de l'établissement en France de nouveaux fonds de commerce, tant pour ceux tenus par les Français que pour ceux tenus par les étrangers. Cet établissement serait soumis à l'agrément du ministère.

On est actuellement à la recherche d'un mode de contrôle qui ne soit ni vexatoire, ni inquisitorial, et les Chambres de commerce et les Syndicats commerciaux seraient appelés, éventuellement, à collaborer à ce contrôle.

Ajoutons que les droits acquis des anciens commerçants, tant français qu'étrangers, seraient tout à fait sauvegardés et qu'il ne saurait être question de les amoindrir.

DRAPERIES. Nouveautés pour pardessus. V. Leduc, 15, Place de la République. 453d

Les candidats des Syndicats libres dans la section commerciale du Conseil de prud'hommes

Les Syndicats libres d'Employées (C.F.T.C.) présentent aux élections prud'homales de dimanche 6 novembre, deux candidats dans la section commerciale du Conseil de Prud'hommes de Tourcoing :

En Première Catégorie. — M. Paul Krabansky, employé d'alimentation.

En Deuxième Catégorie. — M. Fernand Lecroart, employé, négoce de laines.

Les Syndicats libres d'employés demandent à tous les électeurs : employés, contremaîtres, voyageurs-représentants, d'accorder leur confiance à ces candidats, qui, par leur compétence, leur passé syndical, leur dévouement, sont particulièrement qualifiés pour entrer au Conseil de Prud'hommes.

En votant pour les candidats présentés par les Syndicats libres, les électeurs voudront aussi faire triompher le programme de la C.F.T.C., qui exige :

— la collaboration et la paix sociale ;
— l'organisation professionnelle ;
— la défense énergique des droits de la famille, et la liberté syndicale.

OFFREZ VOTRE TERRAIN AUX ACQUÉREURS DE TERRAINS QUI LISENT RÉGULIÈREMENT LES ANNONCES.

Le gala annuel de l'Union des Sociétés sportives des patronages

C'est le vendredi 11 novembre, à 15 h., que se déroulera dans la salle municipale de réunions, rue de Tournai, le tournoi de gymnastique « Paris-Nord » des patronages, au cours du gala artistique offert à ses bienfaiteurs, par l'Union des sociétés sportives des patronages de Tourcoing.

Depuis quelques années, ce spectacle attire non seulement les bienfaiteurs et les amis de l'Union, mais aussi beaucoup de gymnastes et de sportifs, désireux de passer quelques heures agréables.

Cette fois, le Comité technique de l'Union a voulu faire encore mieux et il a envisagé la présentation, pour la première fois à Tourcoing — et probablement dans la région — d'un match « Paris-Nord », qui sera certainement le clou de cette matinée.

Aux quatre concurrents désignés par l'Union de la Seine, l'Union de Flandre opposera quatre de ses meilleurs gymnastes; ceux-ci se sont d'ailleurs déjà affirmés dans différentes épreuves organisées par l'Union de Flandre et dans les concours de la F.G.S.P.F.

Ajoutons que le cercle « Union symphonique » agrémentera cette séance, par un répertoire musical de choix.

Les cartes d'entrée à cette matinée, sont en vente, chez M. Tharin, libraire, rue Saint-Jacques, aux prix de 8 fr., 5 fr. et 3 fr. La location pourra se faire au même endroit pour les « réservées » et les « pourtours ».

La famille devant la question scolaire

L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre de l'Académie de Lille, organise pour samedi prochain, à 17 h., une conférence au cours de laquelle, M. Henri David, secrétaire général de l'A. P. E. L., de la région académique, traitera : « En 1939, la famille devant la question scolaire ».

La réunion qui est ouverte à tous, aura lieu dans une des salles des fêtes de l'Institution du Sacré-Cœur, 111, rue de Lille.

La qualité de l'orateur, dont on connaît l'érudition et l'importance, de la question traitée attireront certainement une foule d'auditeurs.

La prochaine manifestation philatélique

L'inauguration de l'exposition philatélique par le comité organisateur, la municipalité et les présidents des principales sociétés locales, se fera samedi prochain à 14 h.

Dès 15 h., les portes seront ouvertes au public qui pourra admirer dans chaque catégorie (hors concours, adultes, jeunes) une profusion de séries et de spécimens très rares. Des commissaires donneront toutes indications et renseignements désirés.

Le grand hall de la Chambre de commerce recevra une somptueuse décoration de plantes vertes (grâce à l'obligeance de la municipalité) ; l'éclairage sera particulièrement soigné et fera valoir les couleurs et les nuances des cadres exposés; enfin, les différents stands seront judicieusement distribués dans la salle selon les plans établis par M. Paul Florin, architecte.

Le programme détaillé (prix 2 frs) donnera droit à l'entrée gratuite. Un bureau de poste fonctionnant dans l'intérieur de l'enceinte revêtira toutes les correspondances (sauf les recommandés), d'un cachet spécial. Des cartes souvenirs numérotées (tirage restreint) seront mises en vente.

Le jury, composé d'importantes notabilités philatéliques dressera le palmarès qui sera publié quelques jours après.

Si tout le monde est invité, les enfants des écoles le sont plus spécialement encore. Avec leurs vues de monuments, leurs portraits de grands hommes, etc., les séries actuelles de timbres ne sont-elles pas comme des fresques historiques et géographiques de chaque pays ? Il y a donc dans la philatélie, un côté instructif et pédagogique des plus intéressants.

L'exposition sera ouverte aux heures suivantes : Samedi 5, de 15 h. à 18 h. ; dimanche 6, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.; lundi 7, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

A la Ligue ouvrière chrétienne du Brun-Pain

Une importante manifestation d'activité aura lieu dimanche prochain, pour la section lociste du Brun-Pain. Ce groupement, déjà très développé dans le quartier, recevra son drapeau, lequel sera béni à la messe de 10 h., par M. l'abbé Lefebvre, curé. Au cours de l'office les chants seront interprétés par tous les assistants et M. l'abbé Denis, aumônier fédéral de la L. O. C. prononcera le sermon de circonstance.

A 11 h. 30, réception à la Maison familiale, 283, rue du Brun-Pain, où un vin d'honneur sera offert par la section. Un militant prononcera une allocution.

A 15 h. 45, réunion des familles pour un échange de vues sur le cinéma. M. le chanoine Zoëte, directeur des œuvres diocésaines, fera une causerie sur cette importante question.

Tous les locistes, toutes les familles sympathisantes assisteront nombreux aux manifestations de cette journée qui marquera dans l'histoire de la « L. O. C. », du Brun-Pain.

Chez les Anciens Combattants (U.N.C.)

Groupe des anciens et des jeunes des Plats. — Les membres de ces deux groupements sont priés d'assister à la réunion du groupe des anciens qui aura lieu, ce jeudi, à 20 h., au siège. Les dernières instructions seront données pour la remise du fanion aux Jeunes de l'U. N. C. du groupe, dimanche prochain, à 9 h. 30, place de la Gare.

Des communications seront faites pour le 11 novembre. Pour le banquet, se faire inscrire au siège, au cours de la réunion. Une tombola terminera la séance.

Chez les Anciens du génie

L'assemblée générale aura lieu dimanche prochain, à 11 h., au siège, « Brasserie de Mons-en-Barœul », 24, Grand'place.

A l'ordre du jour : comptes rendus du secrétaire et du trésorier ; allocution du président ; mutuelle au décès (inscriptions, renseignements) ; banquet Sainte-Barbe ; fête enfantine (inscriptions des enfants) ; tombola.

Protégez vos compteurs d'eau

Le service municipal des eaux, rappelle aux consommateurs qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs et autres appareils hydrauliques contre la gelée.

A LA BOURSE DU TRAVAIL DE LA RUE DE GUINES (C.G.T.). — A l'occasion de la réouverture des cours du Collège du travail, l'Union locale organise pour ce jeudi, à 18 h. 30, dans la grande salle de la Bourse du travail, 196, rue de Guisnes, une conférence à laquelle elle invite tous les travailleurs syndiqués.

M. Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union des syndicats ouvriers du Nord, traitera de la « Situation internationale et de ce qu'il faudrait pour réaliser la paix en Europe. »

COMBATTANTS REPUBLICAINS (affiliés à l'Union fédérale). — Ce jeudi à 17 h. 30, réunion de commission au siège. (Organisation de la fête du 11 novembre). A 17 h., 37, rue du Hase, inscription des enfants pour la vente des fleurettes le 11 novembre. (Cadeaux aux quêteurs et quêteuses et prime sur la recette).

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — La réunion générale prévue pour le 6 novembre, est remise au dimanche 20 novembre. La liste des numéros gagnants de la tombola du 30 octobre est affichée 71, rue Saint-Jacques. Pour la manifestation du Blanc-Seau, le numéro 7629 peut réclamer son lot, 75, rue Denfert-Rochereau.

PARTI C. PELLETAN (Groupe Dron). — Dimanche prochain de 14 h. à 19 h. 30, réunion nationale d'information du parti, 28, rue Serpente à Paris. Tous les militants doivent y assister. Rendez-vous pour les militants dimanche à 11 h., gare du Nord, à Paris, salle des pas-perdus.

AVIS AUX ADHÉRENTS DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS (C.G.T.). — Les employés de banque sont invités à assister à la réunion d'information qui aura lieu demain vendredi, à 19 h., à la Bourse du travail, 76, boulevard de Belfort, M. R. Boulanger, secrétaire général de la Fédération, parlera de la situation des employés de banque et donnera des renseignements sur ce que la section fédérale aura pu obtenir.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 24 au 29 octobre, on a enregistré : Bétail abattu et prix moyen (au kilo) : 120 bœufs : 7.50 à 16 frs ; 128 veaux, 12 frs à 17 frs 50 ; 193 moutons : 13 frs à 18 frs ; 131 porcs : 15 frs 75 à 16 frs 25. — Quantités déclarées pour la ville : 49.860 kilos ; pour l'extérieur : 22.275 kilos.

BON THÉATRE AMATEUR. — Ce soir jeudi 3, à 20 h. au siège, répétition de mémoire du « Rosaire » en vue du déplacement de Wattrelos. Demain vendredi, réunion du Comité à 20 h. 45, rue du Docteur-Dupont, 33.

CAISSE DES « MABOULES », 120, rue des Maraîchers. — Samedi prochain, à 18 h. 30, réunion trimestrielle.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce jeudi à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir jeudi 3, à 20 h., répétition générale ; instructions pour le dimanche 6 novembre.

HARMONIE DES AMICALES. — Ce jeudi, de 18 h. à 19 h. 45, cours de solfège et d'instruments. A 20 h., répétition générale. Instructions pour la remise d'un fanion à l'amicale de l'Octroi, dimanche 6 novembre.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce jeudi à 19 h., répétition générale, rue Fin-de-la-Guerre : clôture des inscriptions pour le banquet.

ORPHÉONISTES CRICK-SICKS. — Ce jeudi à 20 h., répétition générale au nouveau siège « Grand Café », par M. J. Dupuis.

CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Ce jeudi à 20 h., répétition au siège et réunion importante.

MOUVAUX

Aux Amicales libres de la paroisse Saint-Germain

Dimanche dernier, à 11 h. 30, ces deux importants groupements se trouvaient réunis, pour assister à la messe du Christ-Roi, demandée aux intentions des membres vivants et défunts des deux amicales. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Rose, qui parla de la loyauté du Christ.

Ajoutons que les paroissiens de Mouvaux Saint-Germain, firent un excellent accueil à la vente des insignes et les deux comités se font un agréable devoir de les remercier de leur générosité.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi 3, à 15 h., à l'Hospice, pour les mamans présentant leurs enfants à la consultation du docteur Ducoulombier.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Aujourd'hui jeudi 3, de 9 h. à 10 h., à la mairie.

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. — La liste d'inscription pour le banquet du 11 novembre sera définitivement close demain vendredi, à 20 h.

JEUNES DE L'U.N.C. — Dimanche 6 novembre, à 9 h. 30, au siège, Café de l'Harmonie aura lieu la réunion générale de la section. La Commission insiste particulièrement pour que tous les membres et sympathisants soient présents.

CLIQUE « LA JEANNE-D'ARC ». — Ce soir, jeudi 3, répétition pour toute la clique (anciens et jeunes), au siège, rue de Lille, pour la sortie de dimanche prochain. Se munir de la trompette.

MAITRISE PAROISSIALE SAINT-GERMAIN. — Aujourd'hui jeudi 3, à 19 h. 45, répétition de la messe de « Requiem » qui sera chantée à 10 h., le dimanche 6 novembre. La répétition aura lieu à l'orgue.

MARCQ-EN-BARŒUL

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-JEAN. — Les membres de la société sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Demuynck, qui ont lieu ce jeudi 3, à 9 h., en l'église Notre-Dame des Victoires, au Pont. Rassemblement à 8 h. 45 à la maison mortuaire, contour de l'Eglise.

DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE DE BONS DE CHARBON. — A l'occasion du 11 novembre, des bons de charbon seront distribués aux familles inscrites au bureau de bienfaisance ainsi qu'aux bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables indigents. Ces distributions auront lieu aux jours et heures ci-après : pour le Bourg, le jeudi 10 novembre, de 14 à 16 h., chez M. Dujardin, rue Jean-Baptiste-Ducroquet ; pour le Pont, le mercredi 9 novembre, de 13 h. 30 à 14 h. 30 à l'école maternelle du Pont, rue des Ecoles ; pour Rouges-Barres, le lundi 7 novembre, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. chez M. Delannoy, 60, rue du Dépôt.

HARMONIE « LES AMIS DU PLOUICH ». — Répétition générale ce jeudi 3, à 20 h., au siège, Café Moral, 125, rue Pasteur : mise au point du programme du 11 novembre.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir jeudi 3, à 20 h. 30, au siège, Café du Coin, Grand'Place : répétition générale pour la mise au point du programme du 11 novembre.

ACCORDÉONISTES MARCQUOIS. — Répétition pour les jeunes, ce jeudi 3, à 19 h., au siège, Café du Centre, 62 bis, rue Nationale, sous la direction de MM. Tant et Lemaire.

COURS D'ACCORDÉON CHROMATIQUE. — Tous les jeudis soirs à partir de 19 h., au siège de la société des accordéonistes marcquois, 62 bis, rue Nationale, Café du Centre. Un accordéon est mis à la disposition des élèves.

HARMONIE « LES AMIS RÉUNIS ». — Répétition demain vendredi 4, à 19 h. 30, au siège, Café du Globe, 68, rue Jean-Jaurès, sous la direction de M. Depaepe : mise au point du programme du 11 novembre.

Si vous avez mauvaise haleine

Cette infirmité, car c'en est une véritable, provient presque toujours du fait que, par suite d'une digestion paresseuse, les aliments séjournent trop longtemps dans l'estomac et y fermentent. Rappelez-vous donc que la chaleur et le sucre stimulent les fonctions digestives et prenez une infusion chaude bien sucrée après chaque repas, ce fâcheux inconvénient ne tardera pas à disparaître.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Chez les Anciens Combattants républicains

La section organise pour le dimanche 13 novembre, un concert au profit de sa caisse de secours, avec la participation de l'excellente troupe de l'Amicale de la Baillerie, de Wattrelos.

Les amateurs de théâtre ont intérêt à retenir leur place au siège, 1, place Roger-Salengro. Prix : 4 fr. 50 et 3 fr. Demi-place pour les enfants jusqu'à 14 ans.

— Les inscriptions pour le banquet du 11 novembre, seront reçues jusqu'au dimanche 6 novembre.

AUX JARDINS OUVRIERS. — Une conférence horticole aura lieu le samedi 19 novembre, à 16 h. 30, au Café de la Pomme d'Or.

SPORT OUVRIER NEUVILLOIS. — Samedi prochain, à 19 h., salle des fêtes de la rue de Tourcoing, bal organisé par le Sport Ouvrier Neuvillois.

HALLUIN

LA FETE ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — La section halluinoise des anciens combattants belges (F. N.C.) célèvrera sa fête annuelle le vendredi 11 novembre, au cours d'un banquet qui aura lieu café du Nord, 61, rue Pasteur. Les membres désireux de participer à ce repas peuvent donner leur adhésion jusqu'au 7 novembre dernier délai.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à M. Gadeyne, place de l'Eglise.

AU DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE. — Pas de séance aujourd'hui jeudi 3 novembre.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu ce jeudi, à 10 h., au Bureau de bienfaisance, 71, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Boivin.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Cercle d'études ce jeudi, de 19 h. 30 à 21 h. 30, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 38.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce jeudi, à 19 h. 30, cours spécial pour les élèves trompettes et clairons.

L'UNION LOCALE DES FAMILLES NOMBREUSES informe les adhérents qui n'ont pas encore verser leur cotisation pour l'année 1938 qu'une permanence se tiendra à leur disposition au siège « Aux Vieux Amis » dimanche prochain 6 novembre, de 11 h. à midi.

A LA « LYRE HALLUINOISE ». — Répétition aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, Café du Lion d'Or, place de l'Eglise.

A LA « PHILHARMONIE ». — Cour de solfège aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, au local, Café des « Vieux Amis », rue des Ecoles, 111.

PRIX LITTÉRAIRE

Désirant reconnaître la bonne propagande faite par les écrivains qui décrivent les sites de Saint-Raphaël dans leurs œuvres, le Syndicat d'Initiative de cette ville distribuera, de nouveau, en 1939, un prix de 1.000 francs à décerner au meilleur conte ou nouvelle dont les personnages évoluent dans le cadre pittoresque de la jolie station. Le règlement est envoyé gratuitement sur demande au Syndicat d'Initiative de Saint-Raphaël. Aucun droit d'inscription n'est demandé. 52d

RONCQ

L'anniversaire de l'Armistice chez les Anciens Combattants du Centre

Comme les années précédentes, l'Amicale des Anciens Combattants du Centre organise une petite fête intime, qui aura lieu le vendredi, à 17 h.

La loterie traditionnelle, offerte à tous les membres, sera tirée, et, à ce propos, la commission fait appel, comme de coutume, à la générosité de tous les amis des Anciens combattants. Les lots pourront être déposés au siège de l'Amicale, Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille.

La fraude

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, les douaniers de Roncq, de concert avec leurs collègues de Neuville-en-Ferrain, ont poursuivi deux individus chargés à dos, qui, à leur vue, avaient pris la fuite, après avoir abandonné leur chargement. L'un des fuyards put être arrêté ; c'est un nommé Jean Knockaert, domicilié à Ypres.

Le chargement des deux fraudeurs consistait en 37 kilos de tabac, qui ont été saisis.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence ce jeudi, de 17 à 20 h., à la Maison des syndicats libres, 62, rue Henri-Barbusse.

Evitez ce rhume!

Au premier éternuement, mettez dans les narines quelques-unes de ces gouttes étonnantes. L'irritation, l'envie d'éternuer disparaissent . . . et, presque toujours, le rhume ne se développe pas.

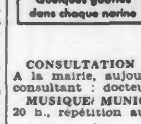

VA-TRO-NOL VICKS

BONDUES

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — A la mairie, aujourd'hui à 15 h. Médecin consultant : docteur Macke.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce jeudi, à 20 h., répétition au siège.

LINSELLES

SYNDICATS LIBRES. — Permanence ce jeudi, de 19 h. 30 à 20 h., au Foyer.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Aujourd'hui jeudi, permanence de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer populaire.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. — Ce jeudi, à 20 h., répétition au siège.

BOUSBECQUE

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi, cours de solfège, à 18 h. 30, répétition à 20 h., au siège.

COMINES

FÊTE DU 11 NOVEMBRE. — Les personnes titulaires de décorations ou de distinctions honorifiques qui désireraient en obtenir la remise officielle au cours de la cérémonie organisée à l'occasion de la fête nationale du 11 novembre, sont invitées à en déposer les insignes au Bureau du Secrétariat de la Mairie.

TAPIOCA INDIEN SUPÉRIEUR au MEILLEUR

LILLE

M. l'abbé Carpentier, professeur aux Facultés catholiques, est lauréat de l'Académie des Sciences

Paris, 2 novembre. — L'Académie des Sciences a décerné un prix de trois mille francs (Fondation Millet-Ronssin), à M. l'abbé Alfred Carpentier, professeur de botanique à la Faculté libre des Sciences de Lille, pour ses travaux paléobotaniques.

Cours professionnels des Syndicats libres féminins

Cours de Croix-Rouge. — On nous prie de rappeler aux intéressées que ce cours reprendra le vendredi 4 novembre, à 19 h., à la permanence syndicale, 4, rue des Buisses (près de la Gare).

Les personnes qui désirent y participer sont priées de se faire inscrire d'urgence à la permanence.

Cours d'anglais, 1re année. — Les élèves inscrites à ce cours sont informées qu'il commencera le vendredi 4 novembre, à 18 h. 45, à la permanence syndicale, 4, rue des Buisses. Pour tous renseignements et inscriptions s'y adresser de toute urgence.

A la Bourse aux timbres

Le dimanche 6 novembre aura lieu, à la Chicorée, 13, place Rihour, sous la présidence de MM. Mamet, Louard, M. Duprez, etc., une vente de livres de différents auteurs, curiosités, brochures, etc.

Le profit de cette vente sera entièrement consacré au bénéfice des « Allongés » de Berck, dont personne n'ignore la grande infortune.

Il est rappelé que la Bourse aux Timbres a créé une réunion supplémentaire le lundi après-midi, en plus du samedi après-midi et du dimanche matin.

Tous les philatélistes et curieux sont invités à ces réunions, où le meilleur accueil leur est réservé.

Le récital Marian Anderson

Rappelons que le concert donné par Mlle Marian Anderson aura lieu le dimanche 6 novembre, à 16 h., à la salle Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

La location est ouverte à la salle (Tél. 207-15).

FÉDÉRATION NATIONALE DES VEUVES DE GUERRE REMARIÉES. — Le dimanche 6 novembre, permanence au siège, de 10 h. à 12 h. pour tous renseignements. Paiement des cotisations 1939.

Que vous alliez vous marier ou vous raser...

Soyez toujours **bien coiffé**

N'encrassez pas vos cheveux de gomme. Ne les poissez pas de graisse. Maintenez votre coiffure impeccable et dans tout son éclat avec

Silvifix

Crème fixative invisible

Tube : Fr. 8 — Pot : Fr. 10,50 — tous rayons parfumerie.

Préparation Silvikrine

NORD

Le petit Victor Darche, de Bouchain, est mort des suites de ses blessures

Le petit Victor Darche, âgé de 9 ans, qui avait été grièvement blessé lundi dernier, par l'automobile de M. Robert Lécollier, commerçant à Cambrai, est mort à la clinique Duminil, où il avait été transporté.

Une bande de voleurs de pommes de terre est arrêtée à La Madeleine

Deux vols de pommes de terre avaient été commis dans des silos, à Verlinghen. L'action conjuguée de la gendarmerie et de la police de La Madeleine, a amené l'arrestation de trois individus, qui ont bientôt fait des aveux.

Ce sont trois frères, François, Léon et Henri Charlet, âgés respectivement de 32, 26 et 19 ans, demeurant 43, rue Jacques-Lefebvre, à La Madeleine. Ils agissaient avec la complicité de leur mère, née Amélie Pecqueur et de l'ami de celle-ci, un nommé Guillemin.

Ce dernier, en outre, avait volé dans un garage de Lille, une automobile, qui servait au transport des pommes de terre dérobées.

Toute la bande a été incarcérée.

A la suite d'une collision, une auto tombe dans le canal à Warhem

Une auto conduite par M. Coudevylle, mécanicien à Warhem, qui avait près de lui M. Matton, électricien, à Hondschoote, passait route d'Hondschoote, le long du canal quand elle entra en collision avec une voiture conduite par M. Aristide Lelieur, de Rosendaël. A la suite du choc, la première voiture fut projetée dans le canal avec ses deux occupants. Ceux-ci heureusement purent se sauver par leurs propres moyens.

BLACK HEAD RUM

PAS-DE-CALAIS

Une collision d'automobiles fait neuf blessés à Neuville-Saint-Vaast

Vers 16 h., mardi, à Neuville-Saint-Vaast, une automobile conduite par M. Charles Martin, demeurant à Albert, a été accrochée par une voiture que pilotait M. Gallet, de Béthune.

Les deux véhicules dérapèrent et se heurtèrent violemment.

M. Martin, sa femme et le jeune Roger Amédro, qui les accompagnait, furent blessés, ainsi que M. et Mme Gallet, M. Forestier et trois autres personnes qui occupaient la seconde voiture.

Les neufs blessés ont été admis à l'hôpital de Béthune.

Le plus jeune musicien de la Garde républicaine est originaire de Lens

M. Julien Demailly, âgé de 26 ans, originaire de Lens, a été reçu premier sur quinze concurrents, en qualité de bassiste au concours d'admission de la musique de la Garde républicaine.

M. Demailly, qui est pupille de la nation, avait débuté à l'Harmonie des enfants de la Plaine, à Lens et avait accompli son service militaire comme contrebassiste au 46e R. I. Il sera le plus jeune musicien de la Garde républicaine.

LES MAUX D'ESTOMAC NE RÉSISTENT JAMAIS A CE *NOUVEAU* REMÈDE

Il agit en quelques minutes - sa simplicité, son prix le mettent à la portée de tous.

La plupart des maux digestifs tels que: les aigreurs, les renvois ou les brûlures sont causés soit par un excès d'acidité qui brûle la muqueuse de l'estomac soit par la fermentation intestinale des aliments qui entraîne lourdeurs et vertiges. Il faut donc d'abord neutraliser cet excès d'acidité, et arrêter la fermentation en prenant après chaque repas une petite dose de la nouvelle poudre digestive, Esomax, pour retrouver une bonne digestion.

Cette nouvelle poudre digestive doit sa grande efficacité à sa triple action bienfaisante sur la digestion de trois façons distinctes. Tout d'abord Esomax supprime l'excès d'acidité, il active ensuite la digestion au duodénum (l'organe où se continue la digestion au delà de l'estomac) et enfin il désinfecte l'intestin.

Aucun malaise digestif ne peut résister à cette triple action et, dès la toute première dose d'Esomax, les crampes, les tiraillements et les aigreurs disparaissent et la digestion normale se rétablit. Toutes pharmacies : 4 fr. 95.

Vous pouvez essayer Esomax sans aucun risque car si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, retournez l'étui aux Laboratoires de l'Esomax et vous serez remboursé du montant de votre achat plus les frais d'affranchissement.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du 2 novembre 1938

Présidence de M. Labalette

Soyez en règle. — M. André Boulanger, 35 ans, garagiste, à Roubaix, 26, boulevard de Cambrai, qui a effectué un transport public de marchandises sans être muni de la carte provisoire de transport a été condamné à vingt-cinq francs d'amende avec le bénéfice du sursis.

A l'estaminet. — Emile Seynaeve, 59 ans, journalier, à Halluin, 100, rue de Linselles, a brisé la vitre d'un estaminet dont la tenancière ne voulait lui servir que de la limonade. Huit jours de prison avec le bénéfice du sursis.

— Pour avoir frappé sans aucun motif un consommateur dans un estaminet à Mouvaux, Jules Dreine, 46 ans, terrassier, à Mouvaux, rue de Lille, 37 bis, a été condamné à une amende de cinquante francs.

Vol. — Florentine Cardon, femme Liagre, 39 ans, dévideuse, à Roubaix, 75, avenue Alfred-Motte, inculpée du vol d'une bicyclette, a été condamnée à trois mois de prison.

Injures. — Rachel Vanhoecke, 18 ans, sans profession, à Marcq-en-Barœul, rue des Alliés, a injurié des agents. Six jours de prison avec le bénéfice du sursis.

T. S. F.

Programmes du jeudi 3 novembre 1938

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247,3 m.).
De 6 h. 30 à 7 h. 20 : Informations et disques.
8 h. : Relais de Rennes-Bretagne.
8 h. 25 : Disque.
8 h. 30 : Informations.
8 h. 40 : Disques : Musique légère.
9 h. : Informations.
9 h. 10 : Variétés.
9 h. 25 : Disques : Chant et musique légère.
9 h. 45 : Variétés.
10 h. 05 : Disques : Concert instrumental.
10 h. 35 : Variétés.
11 h. : Radio éducative.
11 h. 30 : Disques : Orchestres musettes.
11 h. 50 : Variétés.
12 h. 15 : Emission économique et sociale.
12 h. 30 : Concert donné par l'orchestre de la station.
13 h. : Informations et bulletin météorologique.
13 h. 18 : Cours de Bourse (premiers cours des rentes).
13 h. 20 : Disques.
13 h. 30 : Variétés et émission économique et sociale.
14 h. 20 : Lyon P.T.T.
15 h. 05 : Radio éducative.
15 h. 35 : Disques. Enregistrements du ténor Georges Thill.
15 h. 45 : Matinée enfantine de Grand Papa Léon : L'éclat de rire (Pourny, par. Gaboriau), par Denise Veys ; « Des bêtises », sketch (Michou), par Bécassine et Grand Papa Léon ; « Projets de mariage », comédie (Thomas), par deux enfants ; « La légende des petites dentellières », sketch musical (Mme de Miollis), par Mme Lecomte, Mlle Veys et Mme Lefebvre ; Concours des artistes en graine ; Des trucs, des jeux, des charades (Tante Ginette) ; Causerie de Mme de Surgère ; Retraite.
Au cours de la matinée enfantine, à 16 h. 30 : Informations.
16 h. 45 : Disques : Musique symphonique.
17 h. : « La voix de notre Université : Le féminisme des Précieuse », causerie par M. Adam.
17 h. 20 : « Nos nouveaux films », par M. J. Tardieu.
17 h. 25 : « L'Echo philatélique », par M. Mamet.
17 h. 30 : Emission parlée.
17 h. 45 : Concert de musique variée par l'orchestre de genre sous la direction de M. Le Meitour.
18 h. 30 : Emission économique et sociale.
19 h. : Disques.
19 h. 15 : Quart d'heure de chant par Mme Marguerite Suard.
19 h. 30 : Radio-Journal et bulletin météorologique.
20 h. : Soirée de gaieté du jeudi, avec le concours de Pierre Dac et sa compagnie et Charles Trénet.
21 h. 30 : Concert donné par l'Harmonie de Radio P.T.T. Nord, sous la direction de M. Ferdinand Capelle : Radio-Lille, pas redoublé (Delbecq) ; Cortège héroïque, grande marche (Fernand) ; Intermezzo (Spork) ; Sérénade-ballet (Andrieu) ; Ballet égyptien (Luigini) ; « Le printemps », poésie musicale (Luigini) ; Nouvelle étoile, polka pour trompette (Andrieu), soliste: M. M. Leclercq; Belle inconnue, valse (Allier) ; Aubigny-Plage, pas redoublé (Gaudefroy).
22 h. 30 : Informations et physionomie de la Bourse.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2, 80 kw.). — 6 h. 40 : Disques. — 12 h. 15 : Mélodies. — 12 h. 45 : Orchestre Fred Adison. — 14 h. : Causeries. — 14 h. 25 : Chant par Jeanne Mustel. — 14 h. 40 : Disques. — 15 h. 10 : Chant : Paulette Cahen. — 15 h. 25 : Disques. — 16 h. : Matinée classique : « Corneille et le drame », avec la troupe de l'Odéon. — 17 h. 5 : Musique de chambre. — 17 h. 50 : Causeries. — 18 h. 15 : Mélodies, Aimée Fontenay. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. : Musique variée. — 20 h. : De l'Opéra-Comique : « Carmen » (Georges Bizet). — 23 h. 45 : Informations.

PARIS P. T. T. (431 m. 7, 120 kw.) — 8 h. 30 : Informations. Disques. — 9 h. : Informations. — 10 h. : Orch. — 11 h. 30 : René Gerly. — 11 h. 50 : Orchestre. — 12 h. 30 : Chansons par Nadia Dauty. — 13 h. 5 : Emission enfantine : « La princesse et le porcher ». — 13 h. 40 : Festival Messager. — 14 h. 45 : Emission éducative. — 15 h. : Concert. — 15 h. 45 : Chroniques. — 16 h. 25 : Suite du concert. — 17 h. : Radio éduc. mus. — 17 h. 35 : Orgue — 18 h. 5 : Violoncelliste : A. Lévy. — 18 h. 15 : « L'art et la vie ». — 18 h. 30 : Musique de chambre. — 19 h. : Radio-Journ. — 19 h. 30 : Radio-reportage de la messe de la Saint-Hubert. — 19 h. 45 : « Radio-fantaisie » (P. et R. Constantin-Brive). — 20 h. 30 : Théâtre : « César, duc de France » (L. Gauthier) — 22 h. 30 : Informations.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 60 kw.). — 11 h. 15 : Disques. — 12 h. 5 : Orchestre Paul Godwin. — 12 h. 15 : « Lola Robert parle aux enfants ». — 13 h. 10 : Sketch. Pour les enfants. — 13 h. 45 : Disques. — 14 h. 15 : Demi-heure pour les petits amateurs. — 15 h. 15 : Programmes variés. — 17 h. 45 : « L'Histoire sainte en images ». — 18 h. 10 : Demi-heure familiale. — 19 h. 45 : « Les 21 h. 10 : « Jeux radiophon. ». — 21 h. 40 : « Enchantement » (Massenet). — 22 h. 7 : Vedettes internationales. — 23 h. : Retransmission de « Bagatelle ».

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 8 h. 30 : Paris P.T.T. — 10 h. 5 : « Les célébrités de la région ». — 11 h. 30 : Disques. — 12 h. 30 : Concert. — 14 h. 30 : Musique de chambre. — 15 h. 30 : Disques. — 16 h. 30 : « Heure des enfants ». — 17 h. 45 : Lille. — 20 h. : Disques. — 20 h. 30 : Soirée d'opérette : « Boccace » (Suppé).

FECAMP (212 mètres 6, 5 kw.). — 8 h. 40 : Variétés. — 9 h. 45 : « Londres, la gaie ». — 10 h. : Musique religieuse. — 11 h. : Symphonie en si mneur (Tchaikovsky). — 11 h. 45 : Jean Lumière. — 12 h. 5 : Musique militaire. — 13 h. : Emission enfantine. — 14 h. 30 : Variétés. — 15 h. : Concert. — 15 h. 45 : « Le miroir musical ». — 16 h. 30 : Cavalcade de la mélodie. — 17 h. 15 : Emission enfantine. — 18 h. 5 : Musique religieuse. — 19 h. : Chansonnettes. — 20 h. : Le gala des vedettes. — 20 h. 40 : Carlo Cotti. — 21 h. : Film « Si tu reviens ». — 23 h. : Café-concert. — 24 h. : Mélodies. — 0 h. 30 : Musique de danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 5). — 11 h. 50 : Orchestre. — 12 h. 30 : Paris P.T.T. — 13 h. 30 : Disques. — 16 h. 25 : Paris P.T.T. — 17 h. 5 : Emission de l'Ami Antoine. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Paris P.T.T. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 15 : Disques demandés. — 20 h. 30 : Musique gaie. — 21 h. 10 : Chansons populaires françaises. — 21 h. 45 : « Namouna », opéra-comique d'après Musset (Pierné). — 23 h. 30 : Informations.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 12 h. : Danse. Opérettes. Demi-heure des auditeurs. — 18 h. : Chansons enfantines. — 19 h. 15 : Extraits d'opérettes. — 19 h. 40 : Concerts. — 20 h. : Concert. — 20 h. 40 : Cabaret. — 2 1h. 10 : Comédies musicales. — 21 h. 30 : « La Saint-Hubert », fantaisie radiophonique. — 22 h. : Demi-heure des auditeurs. — 22 h. 45 : Extraits de films. — 23 h. : Orchestre. — 23 h. 15 : Caveau. — 23 h. 30 : Chansons marseillaises.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h. : Disques. — 12 h. 30 : Orchestre de salon. — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Reprise du concert. — 13 h. 30 : Disques. — 17 h. : Causerie musicale. — 17 h. 30 : Matinée enfantine. — 18 h. : Chroniques. Disques. — 19 h. : Chron. ouvrière. — 19 h. 15 : Journal parlé. — 20 h. : Soirée variée. — 21 h. : « Les hommes dans la forêt », montage radiophonique. — 21 h. 15 : Reprise de la soirée variée. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Œuvres de Darius Milhaud et Stravinsky.

RADIO-COURTRAI (202 mètres 5). — 7 h. : Matinée du W.V.R.O. — 7 h. 30 : Bulletin du temps. — 12 h. : Concert varié. — 12 h. 25 : Bourse du Travail. Bulletin du temps. — 12 h. 30 : Concert. — 12 h. 45 : Bal populaire. — 13 h. : Orchestre Adalbert Lutter. — 13 h. 15 : Concert. — 13 h. 30 : Concert italien. — 14 h. : La belle chanson chez nous et ailleurs. — 14 h. 45 : Musique tzigane. — 15 h. : Concert. — 15 h. 15 : « La musique », causerie par M. J. Van Ackere. — 15 h. 45 : Danses anciennes. — 16 h. : Emission enfantine.

HILVERSUM I (1.875 m., 40 kw.). — 11 h. 55 : Disques. — 12 h. 10 : Orchestre. — 16 h. 40 : Travail manuel. — 17 h. 10 : Récital d'orgue. — 21 h. 25 : Disques. — 22 h. 40 : Récital de piano.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 8 h. : Concerts anglais. — 11 h. : Messe des malades. — 12 h. : Œuvres de Schumann. — 12 h. 15 : « Au temps où les bêtes parlaient ». Concert. — 13 h. : « Loisirs. Jeunesses du monde ». — 13 h. 35 : Concert pour les petits. — 14 h. : Concerts anglais. — 17 h. 30 : « Le passe-temps des dames et des demoiselles. — 18 h. : Récréation des enfants. — 18 h. 55 : Chronique. — 19 h. 30 : Concert. — 21 h. 5 : Concert. — 21 h. 40 : Concert symphonique. — 23 h. : Danse.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 13 h. 10 : Mélodies. — 15 h. : Concert récréatif. — 17 h. : Heure de la jeunesse hitlérienne. — 1 7h. 30 : Piano. — 19 h. 10 : « Aujourd'hui, Saint Hubert », soirée de chasse. — 21 h. 30 : Concert de nuit.

NATIONAL (1.500 mètres, 150 kw.). — 11 h. 45 : Orchestre et chant. — 12 h. 30 : Clavecin (Wanda Landowka). — 13 h. : Danse irlandaise. Orchestre. — 15 h. 15 : Orch. — 17 h. : Chansons populaires anglaises. — 17 h. 20 : Musique légère. — 18 h. 40 : « Bonjour, M. Chips », sketch. — 19 h. : Musique de danse indienne. — 19 h. 30 : Orchestre. — 20 h. 30 : Conférence. — 21 h. 35 : Orgue. — 22 h. : Service religieux. — 22 h. 30 : Musique légère française. — 23 h. 15 : Jazz. — 23 h. 30 : Disques.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 10 h. 30 : Orchestre. — 11 h. 15 : Orgue de cinéma. — 11 h. 45 : Piano. — 12 h. : Concert choral. — 12 h. 30 : Sketch. — 13 h. 15 : Orchestre. — 14 h. : Quintette. — 14 h 30 : Musique de danse. — 15 h. : Concert instrumental et vocal. — 15 h. 40 : Disques. — 16 h .30 : Musique viennoise. — 17 h. : « L'heure des enfants ». — 18 h. : Concert instrumental et vocal. — 20 h. : Cabaret. — 21 h. 30 : Récital Bach. — 22 h. 25 : Jazz Billy Cotton.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 10 h. 30 : Musique instrumentale. — 16 h. 15 : Musique légère variée. — 18 h. 30 : Orchestre. — 20 h. : Radio-Orchestre. — 21 h. 10 : « Miss Dollar », opérette. — 22 h. 15 : Danse.

BELGIQUE

LES REVENDICATIONS COLONIALES DE L'ALLEMAGNE ET LE CONGO

L'attitude du gouvernement belge demeure imprécise

On s'attend à Bruxelles à l'arrivée de M. Pirow, l'homme d'Etat sud-africain, qui s'occupe particulièrement des revendications coloniales allemandes. M. Pirow doit passer aussi par Lisbonne, Paris et Londres avant de se rendre à Berlin.

La position du gouvernement belge est toujours imprécise.

M. De Vleeschauwer, ministre des Colonies, a bien déclaré aux fêtes du 40e anniversaire de la victoire des troupes belges sur les esclavagistes du Centre africain, que « le Congo est belge et qu'il restera belge ».

Mais rien ne dit qu'il a visé, alors, le Ruanda - Urundi, ancien territoire allemand, sous mandat, confié à la Belgique. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il semble bien que la Belgique devra abandonner ce territoire, sans compensation.

Déjà, on mesure la gravité de l'événement. M. de Laveleye, ancien ministre, n'hésite pas à dire que ce serait une impardonnable folie que de permettre la réinstallation d'une souveraineté allemande sur un territoire quelconque en Afrique.

« Un enfant, dit-il, comprendrait que ces territoires deviendront aussitôt des bases militaires, aériennes et navales de nature à nous créer à tous — Anglais, Français, Belges, Portugais — les plus graves difficultés le jour où éclaterait un nouveau conflit mondial ».

Du côté catholique, on déplore que l'effort d'évangélisation accompli par les Belges, dans ces territoires, sera complètement détruit par l'Allemagne raciste.

Il y a, dans le Ruanda-Urundi, plus de 700.000 chrétiens. Le mouvement des conversions a été, dans ces régions, particulièrement intense. Et si l'Allemagne les reprend, il faut appréhender pour les chrétiens du Ruanda-Urundi, le sort des catholiques allemands et autrichiens, à moins que dans les prochaines conversations qui vont s'ouvrir, les grandes puissances démocratiques ne réclament pour les colonies, le régime de la liberté dont elles sont encore en Europe, les gardiennes.

S...

La question scolaire

Les idées de M. Devèze

Nous avons signalé la volonté du leader libéral, M. Albert Devèze, de rechercher la solution du problème de la paix scolaire.

Voici, comment il fixe les trois conditions qu'il juge essentielles pour atteindre ce but:

« 1° Droit et devoir des pouvoirs publics de sauvegarder l'existence et le développement d'un enseignement officiel, non confessionnel, offert à tous les enfants quelle que soit la conviction philosophique de leurs parents;

» 2° Octroi des subsides subordonné à l'instauration d'un contrôle rigoureux, armé de sanctions efficaces, et portant:

» a) Sur l'emploi effectif des fonds à leur destination; b) Sur le caractère patriotique de l'enseignement, qui ne peut jamais être une école de haine, de dissociation nationale ou de mépris des institutions; c) Sur la valeur pédagogique de l'école et du personnel enseignant;

» 3° Mise à la disposition effective de tous les parents, dans le pays entier, du choix entre les deux enseignements — seule difficulté véritable, à la solution de laquelle nous devons attacher une importance capitale, parce qu'il est des régions où l'école publique est confessionnalisée ou même a été remplacée par l'école confessionnelle adoptée.

» Tout cela réglé loyalement, définitivement, dans un accord général — dont l'élaboration ne peut se faire que par des négociations entre les diverses tendances, au sein de la Commission parlementaire — et dont les dispositions techniques ne peuvent être précisées que par le Département de l'Instruction publique », ajoute M. Devèze.

L'appareil de l'aéronaute Demuyter a disparu

Une enquête est ouverte par l'entremise du ministère des Affaires étrangères pour rechercher le matériel de l'aéronaute Demuyter, qui avait expédié son ballon et les appareils qu'il renfermait, après avoir pris part à la dernière Coupe Gordon-Bennett. Le ballon a franchi la frontière roumano-tchèque le 19 septembre. Depuis lors, on ignore ce qu'il est devenu. Le courrier postal qu'avait emporté l'aéronaute et qui pesait 6 kilos, a été remis par Demuyter lui-même à la poste roumaine de Zalau, le 17 septembre. Aucune des lettres de ce courrier n'est parvenue. Les autorités du ministère des Affaires étrangères espèrent pouvoir tirer au clair cette affaire.

Les tarifs des chemins de fer vont être majorés

Le Comité consultatif des tarifs ferroviaires se réunira le 8 novembre, pour examiner la proposition de majorer de 10 à 15 % les tarifs-marchandises. Cette augmentation ne serait pas appliquée aux usagers qui s'engageraient à expédier toutes leurs marchandises pendant un an, à une distance de plus de 20 kilomètres.